

FAQ – Webinaire Conseil Départemental de Rufisque

QUESTIONS GENERALES

- **Serait-il possible d'enregistrer ce webinaire ?**

Cap Digital : Le replay du webinaire sera disponible par la suite sur le site ECONNECT (<https://www.e-connect.africa/>).

- **Est-ce que nous pourrions recevoir la présentation du Webinaire pour mieux comprendre l'appel à projets ?**

Cap Digital : La présentation sera disponible sur le site ECONNECT à l'issue du webinaire et un mail récapitulatif, avec les liens utiles pour que vous puissiez retrouver toutes les informations relatives à l'appel, vous sera transmis.

- **La réflexion sur cette solution a démarré quand ? Est-ce la suite de l'appel à micro-projets ?**

Cap Digital : Les micro-projets avaient pour objectif d'encourager l'entrepreneuriat local et ils étaient sur cinq thématiques variées. Pour le méso projet on s'est concentré sur une seule thématique. Les méso projets viennent dans la continuité du programme ECONNECT et non dans la continuité des micro-projets. L'ambition ici est de développer une solution à travers l'expérimentation.

- **À qui revient le droit de la propriété intellectuelle pendant l'expérimentation et à la fin de l'expérimentation ?**

Cap Digital : Durant l'expérimentation la propriété intellectuelle de la solution est au lauréat. En revanche, concernant les données et les résultats qui auront été émis à l'issue de l'expérimentation cela restera à préciser avec le Conseil Départemental de Rufisque. Il ne pourra y avoir de propriété intellectuelle uniquement au lauréat puisque les données appartiendront au Conseil Départemental de Rufisque, à ses partenaires, ... La question de propriété intellectuelle à la fin de l'expérimentation sera alors précisée au moment de la contractualisation. N'hésitez pas à prévoir dans votre dossier de candidature des conditions de propriété intellectuelle.

- **Comment pourrions-nous faire pour avoir les noms des entreprises Sénégalaises pour le consortium avec une société francilienne ?**

Cap Digital : Sur le site ECONNECT, vous trouverez ce [lien](#) vous renvoyant à un formulaire à compléter si vous êtes à la recherche d'un partenaire pour monter un consortium. Dans ce formulaire, vous pouvez indiquer les compétences que vous possédez déjà au sein de votre entreprise et les compétences que vous recherchez. Nous rendrons par la suite ces informations de manière publique sur le site ECONNECT afin de faciliter les mises en relation entre les entreprises.

- **L'appel est-il international ou local ?**

Cap Digital : Les consortiums peuvent être composés d'entreprises uniquement Sénégalaises. Cependant, dans le cas où un consortium est monté avec une entreprise francilienne, il faut impérativement qu'il y ait au moins une entreprise sénégalaise comme porteur de projet. Nous n'acceptons pas d'autres nationalités sur l'appel.

FAQ – Webinaire Conseil Départemental de Rufisque

- **Il y a 6 mois dédiés à la phase de développement et de test ? Le délai n'est-il pas trop court ? En comptant le temps du design, du développement, et aussi l'interopérabilité avec d'autres outils (ce qui n'est pas tout le temps possible et dépend de plusieurs paramètres) il y a-t-il des possibilités de revoir les délais ?**

Cap Digital : Concernant la durée de l'expérimentation et du calendrier il n'est pas possible de les modifier. Plusieurs besoins ont été mentionnés lors de cet appel à projets. Si vous êtes capable de répondre à l'intégralité des besoins formulés c'est l'idéal mais si d'un point de vue logistique ce n'est pas possible, vous pouvez formuler votre proposition selon un, deux ou trois besoins. Nous avons conscience que la durée de l'expérimentation est limitée mais nous ne pouvons allonger ces six mois.

- **Peut-on candidater individuellement ?**

Cap Digital : Il est tout à fait possible qu'une entreprise réponde seule. Cette entreprise doit dans ce cas être impérativement basée au Sénégal.

- **Les organisations à but non lucratif sont-elles éligibles ?**

Cap Digital : Oui, les organisations à but non lucratif sont bien éligibles.

- **Est-ce que le partenaire étranger doit être impérativement français ou une autre nationalité (autre que sénégalaise) est admise ?**

Cap Digital : Non, le partenaire étranger doit être francilien, c'est-à-dire que son entreprise doit être basée en Île-de-France.

- **Quel est le plan détaillé du territoire et de la population de Rufisque ?**

CDR : La délégation de Rufisque compte 11 communes regroupées en 6 sections territoriales. A la tête de chaque section territoriale il y a le chef de section. Adjoint / CST / Responsable collecte / Chef d'équipe collecte / Agent collecteur.

- **Faut-il une interface pour les habitants et une interface pour les opérateurs de déchets ?**

Cap Digital : Oui, une interface qui puisse permettre aux habitants de signaler directement les dépôts sauvages et une interface plus transverse à destination de tous les acteurs locaux que l'on a cité afin de leur permettre de mieux organiser leurs actions communes.

- **Le CDR peut-il nous donner la production totale de déchets annuelle par habitant ?**

Cap Digital et le CDR : Actuellement, il y a 46 camions benne tasseuse dans le département pour la collecte. Leur capacité varie entre 10 et 16 tonnes. Les périodes de saturation : korite (aid el fitr), tabaski (Aïd el-kebir), hivernage.

- **Comment la SONAGED effectue les collectes et à quelle fréquence ?**

CDR : Concernant la fréquence de collecte cela dépend des zones. Par exemple, pour les zones les plus denses où la production est plus importante, la fréquence de collecte est du lundi au dimanche. Pour les zones les moins denses qui produisent moins de déchets, la fréquence de collecte est le plus souvent le lundi, mercredi et vendredi.

FAQ – Webinaire Conseil Départemental de Rufisque

- **Existe-il des distributions de poubelles ? si oui, comment s'organise la distribution ?**

CDR : Non pas de manière individuelle, par contre des poubelles sont mises à disposition dans les zones attractives et à haute fréquentation ou affluence.

- **L'entreprise devra proposer un budget pour les conditions d'utilisation après projet ? Qui prendrait en charge le budget ? La commune, des partenaires, ... ?**

Cap Digital : Effectivement, l'objectif est de pouvoir se projeter sur les conditions financières et l'usage que le ou les candidats feront de cette subvention de 50 000€ à travers un plan budgétaire sur l'expérimentation. De plus, dans l'optique d'un passage à l'échelle de la solution, si l'expérimentation est fructueuse, il faudra être en mesure de se projeter sur le coût réel de la solution et sur le financement de l'entreprise à travers un business model détaillé. Aujourd'hui, ne nous sommes pas encore en mesure de nous projeter sur l'implémentation de la solution car nous sommes encore sur la phase d'expérimentation. Il y aura cependant un autre appel à projets ECONNECT qui pourra être en mesure de financer la phase d'implémentation mais cela dépendra de la réussite du Meso projet.

- **Les données partagées dans le dossier de candidature seront-elles confidentielles ?**

Cap Digital : Oui, les éléments et les informations transmises dans vos dossiers de candidatures sont confidentielles et ne seront transmises qu'aux membres du comité de pré-sélection et du jury final qui signent des engagements de confidentialité.

- **Quel est le plan de décaissement du financement de la subvention des 50 000 € ?**

Cap Digital : Les 50 000€ sont versés en deux fois. Les modalités de versements exactes sont précisées dans le règlement de l'appel disponible sur le site ECONNECT. 40% sont versés dans un premier temps à la signature de la convention de partenariat, une fois qu'un certain nombre de justificatifs sera transmis et les 60% restant seront versés à la livraison du prototype final, avec des justificatifs notamment sur la partie investissement.

- **Comment doit-on faire pour postuler ?**

Cap Digital : À l'issue de ce webinaire vous recevrez par mail les liens utiles dont le formulaire de candidature et les marches à suivre pour candidater et participer à l'appel. Il faudra simplement remplir le formulaire de candidature et vous pourrez uploader directement votre support de réponse à l'appel à projets. N'hésitez pas à nous écrire si vous avez la moindre question.

- **Les institutions de recherche sont-elles éligibles ?**

Cap Digital : Non, les institutions de recherche ne sont pas éligibles.

- **Est-ce que les entreprises locales sur la production des jeux vidéo de sensibilisation sont aptes à répondre à cet appel ?**

Cap Digital : Oui car il y a les questions de gamification et de sensibilisation sur la gestion des déchets. Si vous ne répondez peut-être pas à l'intégralité des besoins formulés, il serait peut-être intéressant de répondre en consortium en cherchant un partenaire qui dispose des autres compétences techniques pour répondre à l'intégralité de l'appel.

FAQ – Webinaire Conseil Départemental de Rufisque

- **Avez-vous des idées avec l'Intelligence artificielle ? Y croyez-vous ?**

Cap Digital : Oui nous sommes en plein ère de l'IA donc nous pensons que ces nouvelles technologies sont totalement envisageables et utilisables dans le cadre de ce projet. C'est un appel d'open innovation donc nous sommes totalement ouverts à l'innovation technologique.

- **Après avoir présenté un projet, est-il possible d'avoir un cadre pour le tester ?**

Cap Digital : Dans le cadre de l'appel, nous formulons des besoins dans la cadre du contexte local du CDR et de ses partenaires locaux. Si vous avez une solution qui peut y répondre vous pouvez proposer votre candidature. Si vous êtes retenus dans le cadre de l'expérimentation, il faudra développer le démonstrateur durant 6 mois et à l'issue de la livraison finale de cette solution, il faudra la tester en temps réel directement.

- **Si on est un doctorant dans une université, est-ce qu'on peut former un groupe et postuler à ce projet ?**

Cap Digital : Une entreprise peut candidater seule en remplissant le formulaire de candidature. Si vous candidatez en consortium, l'entreprise qui porte le projet, à savoir l'entreprise sénégalaise, doit compléter le formulaire de candidature.

- **Peut-on coordonner cette solution avec les Set Setal organisés spontanément par les populations et les jeunes ?**

CDR : La solution va au-delà de cela, nous souhaitons des solutions digitales pour régler les problèmes des collectivités, des populations, de la SONAGED sur les questions liées à la sensibilisation, à la santé. Les Set Setal peuvent être utilisés comme relais pour ensuite favoriser l'adoption de l'outil qui sera développé.

- **Une répartition des déchets en quantité (matières plastiques, les emballages alimentaires, les matières organiques, les métaux, les autres déchets)**

CDR : À la SONAGED la gestion des déchets n'implique pas forcément le tri et le recyclage. Par contre, la SONAGED sensibilise sur la collecte, la situation du balayage, la situation du curage et sur les points ou zones sensibilisés par l'EDSEC.

- **Quel est le cycle des déchets non recyclables ?**

CDR : La SONAGED ne définit pas le cycle.

- **Est-ce que des données (quantités de déchets collectés, taux de rotation des bennes, caractéristiques des déchets, nombre de point de regroupement normalisés, solutions digitales existantes, ...) seront mises à notre disposition pour mieux répondre à l'appel à projets ?**

CDR : Leur capacité varie entre 10 et 16 tonnes. Le choix du processus assisté par des outils numériques (GPS, logiciel SIG pour le traitement) et les critères qui permettent d'identifier les zones de passage et l'état des voiries est une visite du terrain au préalable effectuée avec les CST et responsables du SIG/ les critères dépendent de l'accessibilité et la densité de la population dans la zone. Pour localiser les dépôts sauvages, les populations et les contrôleurs internes font des rapports et alertent par WhatsApp sur l'existence des dépôts sauvages dans les quartiers.

FAQ – Webinaire Conseil Départemental de Rufisque

- **Pour la collecte des ordures et la réduction des décharges clandestines que comptez-vous faire pour impliquer davantage les populations ?**

CDR : La SONAGED est engagée avec le département de Rufisque et les communes depuis le début de l'élaboration du cadrage de cet appel. Il existe déjà des campagnes de sensibilisation terrain organisées par la SONAGED mais il est attendu, dans la mesure du possible, que le candidat propose une solution qui vienne en adéquation avec les solutions en cours afin de consolider les initiatives existantes qui ne sont aujourd'hui pas digitalisées. L'idée est d'optimiser l'impact des programmes de sensibilisation existants.

- **Est-ce qu'on aura accès à toutes les solutions ou initiatives mises en place par la SONAGED pour sensibiliser la population ?**

Cap Digital et CDR : Effectivement il existe déjà des solutions côté SONAGED pour l'optimisation des processus de collecte, le signalement de dépôts sauvages et informatif. Concernant la question de la sensibilisation il n'y a pas vraiment d'outil digital mis à disposition des acteurs de la SONAGED d'où l'importance de proposer des ressources éducatives pour outiller les agents. Vous pourrez partir d'une solution existante pour la partie signalement mais pas pour la partie sensibilisation. Il faudra prévoir une interopérabilité de la solution qui sera proposée.